SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence professionnelle Matériaux et Structures : gestion conception et industrialisation parcours Métiers de l'impression 3D

Licence professionnelle Matériaux et structures : gestion, conception et industrialisation

Niveau d'étude visé
BAC +3

Établissement
Université de Paris

Présentation

L'objectif de la formation en alternance est de permettre à des diplômés BAC+2 scientifiques d'acquérir un ensemble de compétences spécifiques aux métiers de l'impression 3D en vue d'une insertion professionnelle immédiate. Les secteurs visés relèvent notamment de l'électronique imprimée (matériaux dits « intelligents ») au sens large mais aussi de la santé (impression d'organes sains/pathologiques).

Savoir-faire et compétences

A l'issue de la formation de LPRO, les diplômés pourront déployer les compétences suivantes :

- Maîtriser les techniques courantes de l'impression 3D
- Développer des fluides (« encres ») appropriés
- Optimiser des têtes à jet d'encre et leurs systèmes de distribution de fluide pour une utilisation avec des encres expérimentales et développées.
- Concevoir des circuits compatibles avec les procédés de fabrication à jet d'encre
- Concevoir un comportement spécifique de l'interface encre/substrat
- Développer des structures multicouches
- Savoir mener l'évolution de la conception et des systèmes de preuve de concept à l'échelle industrielle

Les + de la formation

Retrouvez toutes les informations relatives aux modalités de candidature ici.

Des modalités de candidatures spécifiques peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Programme

Contrôle des connaissances

Pour connaître le détail des modalités de contrôle des connaissances et compétences, nous vous invitons à prendre contact avec l'UFR (voir le lien en savoir+)

Aménagements particuliers

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 28 novembre 2024

Pour les étudiants en situation de handicap vous pouvez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant - Plus d'informations ici.

Et après

Droits de scolarité

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Infos pratiques

Contacts

Établissement(s) partenaire(s)

CFA FORMASUP PARIS ILE DE France
https://www.formasup-paris.com/

Lieu(x)

Paris

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 28 novembre 2024